

Image not found or type unknown



Acompte - societe en difficulte mais pas encore en liquidation

Par **GMH**, le **05/06/2008** à **11:07**

Depuis quelques mois j'ai des artisans de la meme sarl qui travaillent chez moi. Chaque mois nous faisons un devis pour la fourniture de main d'oeuvre pour le mois suivant et je paie tous a la fin de chaque mois. J'ai un acompte de EUR5,000 qui court d'un mois au prochain. Hier j'ai reçu la visite d'un responsable temporaire qui m'a expliquer que le seul gerant de la sarl a laisse tomber la gerance, commence a virer ses employes et semble etre en etat de maladie mentale. Il parrait qu'il n'y a plus d'argent, ils ne sont pas a mesure de me fournir les employes pour travailler chez moi, et c'est fort possible que je perd mon acompte. rnrnEst-ce qu'il y a quelque chose que je pourrais faire? rnrnMerci beaucoup